



Conseil d'établissement

Date : Le 5 octobre 2020

Heure : 19 h

Endroit : Rencontre faite par TEAMS

Présences : David April, Jean Bellefleur, Chantal Dubé, Christine Dubé, Camille Gendron, Frédérique Grenier-Tardif, Lisa-Marie Imbeault, Philippe Lapierre, Julie Mailloux, Isabelle Morin, Laura Potvin, Mélanie Tardif et Nadine Thériault

Absence : Aucune

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue aux membres. Vérification des présences. Il y a quorum donc la séance peut être tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Mme Chantal Dubé fait la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ par Mme Christine Dubé et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté en acceptant de faire le point 13.8 avant le point 13.1. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>3. Nomination d'un président ou d'une présidente ainsi que d'un vice-président ou d'une vice-présidente pour l'année, parmi les parents membres du conseil d'établissement (élu par tous les membres du conseil d'établissement qui ont droit de vote)</p>	<p>Mme Chantal Dubé explique le rôle du président ainsi que du vice-président.</p> <p>Mme Chantal Dubé ouvre les candidatures au poste de président.</p> <p>Mme Isabelle Morin propose Mme Nadine Thériault.</p> <p>M. Jean Bellefleur propose Mme Christine Dubé.</p> <p>Mme Christine Dubé propose Mme Julie Mailloux.</p> <p>Mme Chantal Dubé ferme les candidatures.</p> <p>Mme Julie Mailloux refuse ainsi que Mme Christine Dubé.</p> <p>Mme Nadine Thériault accepte d'être présidente.</p> <p>Mme Chantal Dubé ouvre les candidatures au poste de vice-président.</p> <p>Mme Camille Gendron propose Mme Lisa-Marie Imbeault.</p> <p>Mme Isabelle Morin propose M. Philippe Lapierre.</p> <p>Mme Chantal Dubé ferme les candidatures.</p> <p>M. Philippe Lapierre refuse.</p> <p>Mme Lisa-Marie Imbeault accepte d'être vice-présidente.</p>	
<p>4. Nomination du représentant de la communauté (art. 42 LIP)</p>	<p>Mme Chantal Dubé explique le rôle du représentant de la communauté. Aucune personne n'est présente pour ce mandat, mais elle invite les membres à contacter les personnes qui pourraient être intéressées.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>5. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire et d'un trésorier ou d'une trésorière pour l'année (nommé(e) par la directrice (art. 69 LIP))</p>	<p>Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est de 1500 \$ et peut servir à la formation des membres, à des congrès, aux frais de gardiennage et de déplacement des membres lors des rencontres, etc.</p> <p>Pour combler le poste de secrétaire et de trésorière, Mme Frédérique Grenier-Tardif propose Mme Isabelle Morin.</p> <p>Mme Isabelle Morin accepte.</p>	
<p>6. Nomination d'un substitut au comité de parents</p>	<p>M. Philippe Lapierre a déjà été élu lors de l'assemblée générale pour être le représentant au comité de parents.</p> <p>Il reste à élire son substitut. Mme Chantal Dubé mentionne que la formule sera probablement hybride donc soit en présentiel ou par TEAMS.</p> <p>Mme Christine Dubé se propose pour être substitut au représentant au comité de parents.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Morin et résolu QUE Mme Christine Dubé soit élue substitut au représentant au comité de parents.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	
<p>7. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (22 juin 2020) et suivis</p>	<p>Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Laura Potvin et résolu QUE le procès-verbal de la séance du 22 juin 2020 soit adopté tel que présenté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>8. Calendrier des séances</p> <p>8.1 Budget de fonctionnement du CÉ</p> <p>8.2 Frais de remboursement pour les membres et tableau des distances</p> <p>8.3 Planification des dossiers</p>	<p>Mme Chantal Dubé propose le calendrier des séances qui se feront probablement par TEAMS pour les prochains mois.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nadine Thériault et résolu QUE le calendrier des séances soit adopté. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>Tel qu'expliqué au point 5, le budget 2020-2021 est de 1500 \$.</p> <p>Ces frais peuvent être remboursés à même le budget de 1500 \$ si un jour nos rencontres se faisaient en présentiel.</p> <p>Mme Chantal Dubé présente le document qui contient les points que les membres du conseil d'établissement doivent traiter.</p>	<p>Le calendrier des séances sera retourné par courriel aux membres et affiché à l'entrée de nos écoles.</p> <p>Le formulaire de remboursement sera retourné aux membres par leur enfant ou dans leur casier.</p>
<p>9. Révision des règles de régie interne (art. 67 LIP)</p>	<p>Mme Chantal Dubé survole le document et insiste sur le fait qu'il est très important que chaque membre en prenne connaissance.</p> <p>Aucun ajout ou commentaire n'est fait sur le document.</p> <p>IL EST PROPOSÉ Mme Christine Dubé et résolu QUE les règles de régie interne soient approuvées. LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p>	
<p>10. Dénonciation d'intérêts (art. 70 LIP) – Formulaire à compléter</p>	<p>Mme Chantal Dubé explique le document qui sera remis aux membres dans les prochains jours pour signature.</p>	<p>Le document sera retourné aux membres par leur enfant ou dans leur casier.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>11. Représentants au conseil d'établissement 2020-2021 – Formulaire à compléter</p>	<p>Mme Chantal Dubé explique le document qui sera remis aux membres dans les prochains jours pour signature.</p>	<p>Le document sera retourné aux membres par leur enfant ou dans leur casier.</p>
<p>12. Représentant au comité de parents 2020-2021 – Formulaire à compléter</p>	<p>Mme Chantal Dubé explique le document qui sera remis à M. Philippe Lapierre et Mme Christine Dubé pour signature.</p>	<p>Le document sera retourné à ces parents par leur enfant.</p>
<p>13. Points de la direction d'établissement</p> <p>13.1 Programmation des activités et sorties 2020-2021</p>	<p>Les deux documents présentant la programmation des activités de nos écoles ont été envoyés aux membres avant la rencontre. Ces documents servent à planifier les activités et évaluer les coûts versus les campagnes de financement pour limiter les frais chargés aux parents.</p> <p>Jusqu'à nouvel ordre, aucune sortie n'est autorisée à cause de la pandémie.</p> <p>Mme Nadine Thériault demande ce qui sera fait avec l'argent qui était prévu pour des activités qui ne peuvent être réalisées à cause de la pandémie. Mme Chantal Dubé explique que les budgets restants de l'an dernier et ceux de cette année sont toujours en attente. Elle mentionne que les budgets autofinancés sont toujours ramenés d'une année à l'autre, mais que le solde était à venir et que ces sous doivent être maintenus pour les activités et sorties futures des élèves.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>13.2 Plan d'action pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence à l'école</p>	<p>Mme Manon Belzile participera avec certains élèves au Secondaire en spectacle. La finale régionale sera à La Pocatière, le 26 mars 2021 et coûtera environ 700 \$ tel que mentionné sur le formulaire joint. Cette activité est un ajout à la programmation.</p> <p>C'est le dossier des deux professionnelles de nos écoles en collaboration avec le personnel pour assurer le bien-être des élèves. Une tournée des classes sera aussi faite par la direction. L'approbation de ce plan d'action sera faite à la prochaine rencontre et il sera envoyé aux parents par la suite.</p>	
<p>13.3 Prêt des locaux</p>	<p>Aucun local n'est prêté à l'école Saint-Modeste. Pour l'école des Vieux-Moulins, le gymnase est prêté pour de la danse et du badminton. Par contre, comme notre région vient de passer en zone orange, toutes les activités ont été annulées.</p>	
<p>13.4 Retour sur l'assemblée générale du 15 septembre 2020</p>	<p>Lors de l'assemblée générale, trois parents étaient présents en présentiel et trois par TEAMS ce qui a permis de former le conseil d'établissement.</p>	
<p>13.5 Projet éducatif 2018-2022</p>	<p>Le projet éducatif 2018-2022 est redéposé aux membres et contient nos grands enjeux ainsi que les moyens pour les atteindre à chaque année. Le plan d'action sera revu en équipe-école.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
13.6 Frais chargés aux parents	La politique a été envoyée aux membres par courriel. Elle détermine les frais raisonnables à charger aux parents.	
13.7 Clientèle scolaire 2020-2021	Mme Chantal Dubé présente le tableau de la clientèle scolaire 2020-2021 joint en annexe.	
13.8 Service de garde	<p>*Ce point a été traité avant le point 13.1.</p> <p>M. David April, technicien au service de garde, explique que présentement à l'école des Vieux-Moulins, il y a 37 élèves réguliers et 15 sporadiques et à l'école Saint-Modeste, il y a 65 élèves réguliers et 27 sporadiques.</p> <p>La désinfection et les mesures de la Santé publique sont respectées et nos services de garde fonctionnent le plus possible en bulle comme dans les classes.</p> <p>Il mentionne également qu'il n'est pas possible de prendre de nouvelles inscriptions, car pour l'instant nous manquons de personnel.</p>	
13.9 Normes et modalités	Mme Chantal Dubé explique ce que sont les normes et modalités aux membres. Le tableau qui sera envoyé aux parents précisera ce qui sera évalué et à quel moment durant l'année. Le document est actuellement en travail et sera présenté plus tard, car nous sommes en attente des allègements annoncés par le Ministère.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
13.10 Sollicitation OBML et OBL	<p>Cette année, nous ferons le tri des offres de services qui seront envoyées aux parents. Les parents nous donnent leur adresse courriel, mais nous ne voulons pas les surcharger avec une tonne de publicités qui sont de toute manière publiées ailleurs. L'école tient à collaborer et encourager les activités, mais ne sera pas le facteur de celles-ci, car nous n'avons pas à juger de quelle activité est bonne à transférer aux parents et laquelle ne l'est pas.</p> <p>Nous privilégierons la mission éducative. Mme Christine Dubé s'informe s'il sera possible de faire des envois au sujet de la nouvelle maison des jeunes de Saint-Modeste. Mme Chantal Dubé confirme que ce n'est pas exclu, car il peut y avoir un lien éducatif comme par exemple l'aide aux devoirs.</p>	
13.11 Don de la Fondation Choix du Président	<p>L'école Saint-Modeste a reçu 1500 \$ et l'école des Vieux-Moulins 2000 \$ comme don afin d'acheter des cartes du Choix du Président qui pourront être utilisées pour des déjeuners ou des collations pour les élèves.</p> <p>Mme Chantal Dubé mentionne que la collecte de cannettes de l'école des Vieux-Moulins a permis d'amasser 2433,75 \$ qui seront déposés dans le budget autofinancé.</p>	
13.12 Lettre à la municipalité et la Fabrique de Saint-Modeste pour utilisation d'une partie de terrain	<p>Comme présentement à l'extérieur, le concept de bulles-classes doit être respecté, l'école Saint-Modeste a demandé à ces deux organismes pour utiliser une partie de leur terrain pour les récréations. Les autorisations ont été reçues à l'école en attendant les protocoles d'entente faits par les ressources matérielles. Nous les remercions de leur belle ouverture.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
14. Correspondance	Aucune.	
15. Questions du public	<p>Mme Nadine Thériault veut savoir ce qui en est avec l'OPP de l'école des Vieux-Moulins.</p> <p>Aucun parent officiel n'a été nommé à l'assemblée générale donc l'aide offerte par les parents sera sur base volontaire et à la demande de l'équipe-école. À la prochaine rencontre, un point pourra être ajouté afin de revoir les mandats de l'OPP pour cette année.</p>	Mettre le point « Mandat de l'OPP » sur l'ordre du jour de la prochaine rencontre.
16. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Mailloux et résolu QUE l'assemblée soit levée à 20 h 35.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	



Chantal Dubé, directrice



Nadine Thériault, présidente